

INFORMATIONS DE L'ADHÉRENT

Nom * : Prénom * :

Sexe * : ☐ Homme ☐ Femme Date de naissance * :

Adresse * :

Adresse (suite) :

Code postal * : Ville * :

Téléphone portable * : Email * :

CHOIX DE LA LICENCE

Cochez la licence souhaitée :

	Formule	Montant
☒	Adhésion V.A.R 2026/2027 <i>Adhésion au club seule – comprend Génération Mouvement.</i>	26,20 €
☐	Licence individuelle FFRP accident corporel 2026/2027 <i>Licence Fédération Française de Randonnée Pédestre</i>	33,00 €
☐	Licence individuelle FFRP multi loisirs pleine nature 2026/2027 <i>Licence Fédération Française de Randonnée Pédestre multi loisirs (Ski de randonnée, Ski alpin sur piste et hors piste Via Ferrata – petite escalade)</i>	46,00 €
☐	Licence famille FFRP accident corporel 2026/2027 <i>Licence Fédération Française de Randonnée Pédestre.</i> <i>A partir de 3 personnes, un bulletin a retourner par personne.</i>	66,00 €
☐	Licence famille FFRP multi loisirs pleine nature 2026/2027 <i>Licence Fédération Française de Randonnée Pédestre multi loisirs (Ski de randonnée, Ski alpin sur piste et hors piste Via Ferrata – petite escalade).</i> <i>A partir de 3 personnes, un bulletin a retourner par personne.</i>	92,00 €
☐	Licence individuelle jeune FFRP accident corporel 2026/2027 <i>Licence Fédération Française de Randonnée Pédestre</i> <i>La licence Jeune est accessible aux moins de 26 ans.</i>	18,00 €
☐	Licence individuelle jeune FFRP multi loisirs pleine nature 2026/2027 <i>Licence Fédération Française de Randonnée Pédestre</i> <i>La licence Jeune est accessible aux moins de 26 ans.</i>	31,00 €
☐	Abonnement au magazine Passion Rando 4 numéros	10,00 €

TOTAL À RÉGLER : €

La licence FFRP est obligatoire pour participer aux randonnées, si vous avez pris votre licence FFRP dans un autre club envoyer nous votre numero de licence.

* Champs obligatoires

RÈGLEMENT

☐ Chèque ☐ Virement Date de règlement :

Bulletin à retourner au club accompagné du règlement. **Pour une nouvelle inscription un certificat médical est obligatoire** ; pour un renouvellement, remplir le CERFA en seconde page.

Par email :

inscription@verdon-argens-randonnee.fr

Par courrier à l'adresse suivante :

Philippe Deschryver
183 chemin de Bonnefont
83490 Le Muy

SIGNATURE

Je certifie exactes les informations ci-dessus et déclare adhérer aux statuts et au règlement du club.

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent :



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.